

Une collection «qui n'aurait dû être nulle part ailleurs qu'ici»

LA CHAUX-DE-FONDS Grâce à la générosité de Philippe Bodenmann, le Musée des beaux-arts a reçu 200 nouvelles œuvres d'une immense richesse. Le conservateur du musée, David Lemaire, nous parle de ce cadeau inestimable.

PAR ÉLÉONORE DELOYE CARAVATI

C'est l'une des plus importantes donations jamais reçues par le Musée des beaux-arts (MBA) de La Chaux-de-Fonds.



La donation de Philippe Bodenmann vient corriger un déficit structurel.

DAVID LEMAIRE
CONSERVATEUR DU MUSÉE
DES BEAUX-ARTS DE LA CHAUX-DE-FONDS

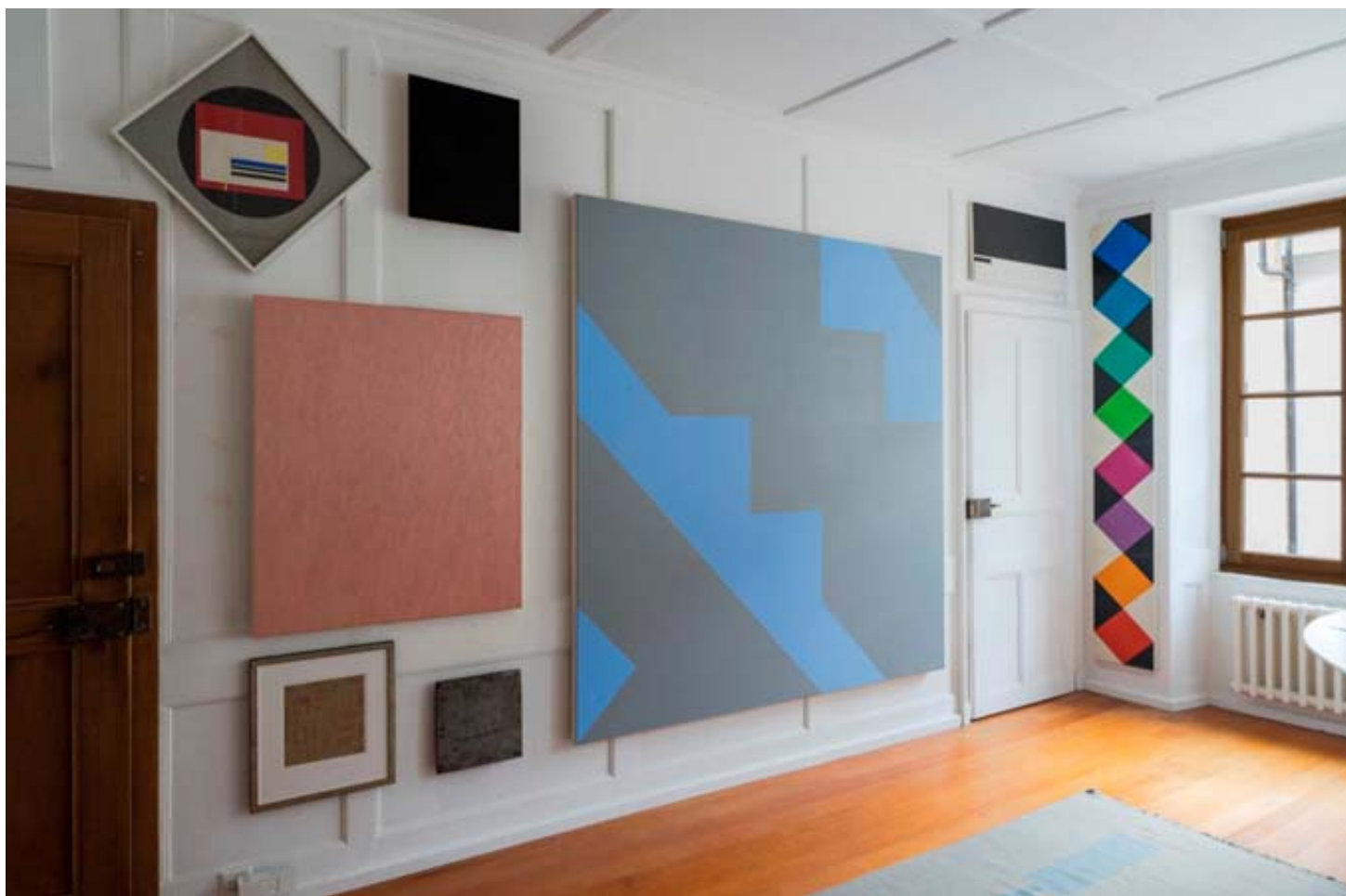
Jeudi 21 mai, le Conseil général a approuvé et salué à l'unanimité le généreux don de Philippe Bodenmann, désireux de laisser sa collection d'art aux mains de l'institution chaux-de-fonnière, soit plus de 200 œuvres particulièrement symboliques.

«Une histoire vraiment jolie»

Agé de 73 ans, Philippe Bodenmann vit à Auvernier. Ancien graveur horloger, c'est un artiste et, avant tout, un passionné d'art.

«Philippe Bodenmann est un ami du MBA depuis bien avant mon entrée en fonction», explique David Lemaire, le conservateur. «En 2007, l'artiste Olivier Mosset nous a fait don de sa précieuse collection qui contenait un monochrome de Bodenmann.»

La présence de ce tableau était le fruit d'un échange d'œuvres respectif des deux artistes, également amis.



Philippe Bodenmann a fait de son domicile un musée personnel. VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

«C'est une histoire vraiment jolie. Lors d'un vernissage, Philippe Bodenmann est venu me trouver et m'a dit: 'Le tableau que m'a donné Mosset serait tout aussi bien chez vous finalement', se rappelle-t-il. «C'était une offre vraiment généreuse.»

Quelques années après, le conservateur reçoit une deuxième proposition encore plus folle. «Il envisageait de faire don de toute sa collection au MBA. C'est une décision qu'il avait mûrement réfléchi de son

côté. Le musée ne l'a pas démarqué.»

Du local à l'international

La collection Bodenmann recèle des trésors régionaux mais également des pépites internationales.

«On trouve des travaux datant de l'Ecole neuchâteloise avec des peintures de Charles L'Eplattenier ou d'Edmond de Pury et des pièces de l'art concret zurichois signées Max Bill ou Andreas Christen», énumère David Lemaire.

«Sur un plan international, on retrouve quelques 'stars' de l'art contemporain, comme Marcia Hafif, Günther Förg ou Joseph Kosuth. Pour les connaisseurs, ces noms donnent le tournis.»

Récit de l'histoire du musée

Au-delà de ces grands noms, la valeur inestimable de ces 200 œuvres réside avant tout dans leur étroite lien avec le MBA de La Chaux-de-Fonds.

Dans leur grande majorité, les artistes de la collection Bo-

denmann ont déjà collaboré avec l'institution. C'est le cas de François Morellet, qui a réalisé les croix en néon sur la façade nord du bâtiment centenaire. «De ces artistes, nous n'avons que très peu d'œuvres», explique le conservateur. «Cette collection vient vraiment consolider notre fonds.»

«Notre mission est de raconter une histoire de l'art. Pour nous, il est évident de se concentrer sur celle de la région. En parallèle, au fil des années, le MBA s'est construit une

identité autour de l'art abstrait. La collection Bodenmann est exceptionnelle et n'aurait dû être nulle part ailleurs qu'ici car elle raconte l'histoire de notre musée.»

Une première exposition pour présenter la collection est prévue cet été.

Des donations vitales

Aujourd'hui, le MBA de La Chaux-de-Fonds possède quelque 10 000 œuvres. Pour la compléter, l'institution doit presque uniquement compter sur la générosité de mécènes ou d'artistes. Pour la première fois depuis 2018, le conservateur a reçu 10 000 francs de budget pour un fonds d'acquisition de la part de la Ville.

A titre de comparaison, le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel reçoit un budget de 50 000 francs. Le Kunstmuseum de Winterthur, ville jumelée de La Chaux-de-Fonds, reçoit entre 30 000 et 60 000 francs de la Commune, auxquels s'ajoutent des soutiens de fondations privées qui peuvent se chiffrer en centaines de milliers de francs.

«C'est déjà un progrès, mais la question est importante. Sans fonds suffisants, nous ne pouvons pas garder de trace physique du passage de certains artistes entre nos murs», regrette David Lemaire. «La donation de Philippe Bodenmann vient corriger un déficit structurel.»

Malgré cette lacune financière, il souligne que l'entente entre le musée et les autorités communales est excellente. «Nous avons une totale liberté sur nos choix d'exposition. Ce n'est pas le cas de toutes les institutions.»

400 000 francs pour le réseau d'eau

LE LOCLE La révision du plan général d'évacuation des eaux et des travaux d'assainissement des canalisations ont été approuvés par le législatif le 28 mai dernier.

Deux crédits en lien avec le réseau d'eau loclois ont été votés lors de la dernière séance législative du 28 mai dernier.

Un plan général à revoir

Le premier, de 110 000 francs, concerne la révision complète du plan général d'évacuation des eaux, obligatoire tous les 10 à 15 ans.

«Dans une première phase, il s'agira d'établir un état des lieux des documents existants, de recenser les données disponibles et d'en vérifier la pertinence en regard des exi-

gences et des connaissances actuelles», précise le rapport d'information des autorités communales.

Cet outil est «indispensable à la planification des investissements futurs en identifiant les priorités d'intervention et en garantissant une gestion durable et sécurisée des infrastructures communales.»

Une subvention espérée

Le second crédit, lui, demandait 290 000 francs pour l'assainissement des canalisations et le renouvellement des collec-



teurs d'eau. Cela implique le terrassement, l'évacuation de l'ancienne conduite, l'achat et l'installation de la nouvelle ainsi que la réfection des chaussées concernées.

Les principaux chantiers de 2026 se feront dans le secteur des Abattes, sur un tronçon de 135 mètres. D'autres travaux urgents sont également à prévoir.

Plusieurs chantiers pour assainir le réseau sont prévus au Locle en 2026 (image prétexte).

SIGFREDO HARO

Pour ces deux crédits, d'un total de 400 000 francs, l'exécutif compte sur une subvention du Fonds cantonal des eaux à hauteur de 40% pour chaque somme. Celle-ci est accordée seulement si le réseau est mis en fonction immédiatement. Dans le cas où le réseau resterait momentanément dormant, cette subvention plafonnera à 20%. EDE

PUBLICITÉ



« Cette initiative met en danger nos PME : fin des bilatérales, pénurie de main-d'œuvre, bureaucratie, approvisionnements fragilisés. Les associations économiques et patronales disent NON au chaos. »

Florian Némethi
Directeur CNCI

INITIATIVE CHAOS NON

14 JUIN

www.non-chaos.ch